

Délibération n°2404-19

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 14
Présents : 10+4 proc
Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Béatrice ROZIER – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC- Fabienne GALLI

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Sandrine BARRALIS – Karine FAGES – Michel CORSINI

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Approbation
Compte de gestion 2023
COMMUNE**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Compte de Gestion 2023 du Service de Gestion Comptable (SGC) de Cagnes sur Mer porte toutes les recettes et les dépenses qui ont été faites pour la Commune de CANTARON, sans aucune exception. Les chiffres correspondent en totalité avec le Compte Administratif 2023 de la Commune.

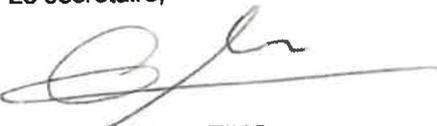
De ce fait, Monsieur le Maire propose l'approbation du Compte de Gestion 2023 de la Commune dressé par le SGC de Cagnes sur Mer.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,
- APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2023 de la commune**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire,

Le Maire,


Christian DI MARTINO

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 16/04/2024
Qualité : Maire